



LYCÉE
MICHEL-RODANGE
LUXEMBOURG

Inauguration du Lycée Michel-Rodange rénové

26 septembre 2022





L'histoire

Le 1er avril 1968 la Chambre des Députés vote une loi qui autorise le gouvernement à faire procéder à la construction, l'équipement et l'ameublement d'un lycée sur le territoire de la ville de Luxembourg y compris l'aménagement des alentours. Le 20 mai suivant débutent les travaux de construction d'un bâtiment préfabriqué dit Schroerbau, d'après le nom de l'ingénieur W.B. Schroer, P.D.G. de la firme allemande, chargée de l'exécution des travaux.

Le 5 août 1968 la loi portant création d'un quatrième établissement secondaire sur le territoire de la ville de Luxembourg est votée. Le 28 août M. Pierre Goedert, professeur au Lycée de Garçons de Luxembourg, est nommé aux fonctions de directeur du lycée nouvellement créé qui doit servir à soulager tant le Lycée de Jeunes Filles que le Lycée de Garçons à Luxembourg.

L'année scolaire 1968-1969 démarre avec un directeur-secrétaire, 24 enseignants mutés des autres lycées du pays, un concierge et une femme de charge. 366 élèves sont inscrits, 267 garçons et 99 filles, transférés de l'Athénée, du Lycée de Garçons et du Lycée de Jeunes Filles.

A titre provisoire, le quatrième établissement d'enseignement secondaire à Luxembourg adopte la dénomination de „NOUVEAU LYCÉE“.

Le 24 février 1969 toutes les classes sont transférées dans la construction Schroerbau, sise dans la rue Giselbert à Luxembourg-Merl, au lieu-dit „Geesseknäppchen“ et le 14 avril le Nouveau Lycée est inauguré officiellement.

Le 19 janvier 1970 est publié le règlement grand-ducal octroyant au nouveau lycée la dénomination de „Lycée Michel-Rodange“, dénomination proposée par la communauté scolaire.

Les travaux de construction de l'aile centrale qui abritera les salles spéciales, les bureaux de la direction, la loge ainsi que le logement du concierge débutent le 12 mai 1970.

Lors de la rentrée scolaire de 1970-1971 le lycée compte 575 élèves et 38 professeurs. Les travaux d'administration et de gestion vont croissant et le 24 juillet 1971, madame Monique Klopp-Albrecht, professeur de biologie au Lycée Michel-Rodange, y est nommée aux fonctions de directrice adjointe.

L'organisation de la rentrée scolaire 1972-1973 s'avère particulièrement difficile, puisque les 36 classes qui comptent 881 élèves sont réparties à la fois dans l'aile nord et l'aile centrale du LMR ainsi que dans l'aile est du Schroerbau. Par ailleurs le lycée comprend maintenant toutes les classes, sections et options.

Pour l'année scolaire 1973-1974 le cap de 1000 élèves est dépassé au Lycée Michel-Rodange.

En raison du nombre d'élèves toujours croissant, dans les années '90, une construction provisoire (qui restera jusqu'à la rénovation actuelle) sera installée devant l'entrée principale du lycée et accueillera 8 salles de classe.

En 2017 le lycée quitte son bâtiment d'origine pour occuper pendant 4 ans le bâtiment « Blum » situé sur le même campus scolaire. Le retour dans le bâtiment rénové et agrandi a lieu en septembre 2021. Au-delà des 60 salles de classes normales et des 20 salles spéciales, le lycée dispose maintenant d'une bibliothèque accueillante et moderne, d'un restaurant scolaire spacieux de 180 places, d'une salle des fêtes splendide de 500 places (extensible à 750) et d'une salle omnisports spacieuse à 3 unités.

Au fil des années, grâce à sa pédagogie innovante et différenciée, le Lycée Michel-Rodange a su attirer un nombre croissant d'élèves. Il compte actuellement 1500 élèves ce qui le place au premier rang pour l'enseignement classique national.



Depuis l'ouverture du lycée, la direction et les enseignants ont réalisé des travaux de pionniers:

- organisation d'un service de Psychologie
- réunion des parents d'élèves,
- organisation de portes ouvertes,
- création d'une classe de 7e francophone destinée à faciliter aux enfants des familles immigrées l'accès à l'enseignement secondaire luxembourgeois,
- échanges scolaires avec des lycées d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas etc.,
- organisation de classes de neige et de mer, et de stages de biologie maritime en Normandie,
- organisation de journées écologiques,
- action „Presse à l'Ecole“,
- présentation d'un spectacle annuel,
- organisation d'études surveillées facultatives,
- création des premières classes à horaire aménagé, afin de permettre aux élèves pratiquant le sport ou la musique à haut niveau de continuer leur scolarité sans devoir négliger leur engagement sportif ou musical.



La direction du LMRL

Monsieur Pierre Goedert, 1er directeur du Lycée Michel-Rodange, part à la retraite en juillet 1984.

Madame Monique Klopp-Albrecht, prend sa relève à partir du 16 juillet de la même année.

Le 1er mai 2003, Monsieur Gilbert Pesch succède à Mme Klopp. Monsieur Pesch prend sa retraite le 1er mai 2011 et Monsieur Jean-Claude Hemmer est nommé aux fonctions de directeur du Lycée Michel-Rodange à partir du même jour.

Actuellement le Lycée Michel-Rodange est dirigé par l'équipe suivante :

Monsieur Jean-Claude Hemmer, directeur

Madame Claire Simon, directrice-adjointe

Monsieur Eric Junker, responsable administratif

Madame Nadine Zenner, professeur, attachée à la direction



Les développements récents

- Afin de proposer une offre diversifiée à nos élèves, le Lycée Michel-Rodange organise des classes musicales (1 classe par niveau de 7^e à 4^e) regroupant des élèves qui pratiquent la musique, depuis la rentrée scolaire 2012/2013.
- Cette offre scolaire est complétée par des classes sportives (2 à 4 classes par niveau de 7^e à 4^e).
- La plupart des classes du Lycée Michel-Rodange sont équipées d'iPads (1-3 classes de 7^e à 5^e sur demande des parents ; toutes les classes à partir de la classe de 4^e).
- Possibilité de choisir une 4^e langue à partir de la classe de 3^e (toutes les sections) .



Le Lycée Michel-Rodange offre l'enseignement secondaire classique

- 7^e classique
- 6^e latine ou moderne
- 5^e latine ou moderne
- 4^e latine ou moderne
- 3^e A, B, C, D, E, G
- 2^e A, B, C, D, E, G
- 1^e A, B, C, D, E, G

L'enseignement est dispensé selon le régime trimestriel.

L'horaire

- Les cours : du lundi au vendredi: 6 leçons par jour de 8h00 à 14h15
- Les activités périscolaires: lundi, mercredi et vendredi après 14h15





Les projets

Les classes musicales (1 classe de 7^e, 6^e, 5^e, 4^e)

- Participation au spectacle annuel et aux autres activités culturelles
- Fanfare, solistes, chorale, big band ...



Les classes sportives (2, 3 ou même 4 classes par niveau de 7^e à 4^e)

Regroupent des élèves sportifs:

- 4 leçons d'éducation physique au lieu de 3 en classe de 7^e
- Activités spécifiques après 14h15
- *Walfer Vollekslaf, Ronderem de Séi à Echternach, ...*
- En 6^e classes de neige (AT), en 5^e classes de surf (NL), en 4^e classes de montagne (rafting ..., AT)
- Pausensport / Sporthelfer
- 1 classe de 7^e sportive: échange avec une classe sportive de notre lycée partenaire à Lübbecke



Les classes iPad (2 à 4 classes par niveau de 7^e à 5^e, toutes les classes à partir de 4^e)

- Matériel fourni par le CGIE
- Ne remplace pas les livres mais offre des possibilités supplémentaires
- Encourage le travail autonome et des approches pédagogiques innovatives
- Effet positif sur la motivation

Autres

- Ecole UNESCO depuis 2020
- Echanges internationaux (Comenius, Erasmus+)
- Bénévolat – Fairtrade – Mérite jeunesse
- Anglais dès la 6^e pour les élèves étudiant le latin
- Possibilité de faire de l'espagnol, de l'italien, du chinois ou du luxembourgeois comme 4^e langue de 3^e à 1^{re} dans toutes les sections



L'encadrement des élèves :

Classes de 7^e

- Équipe pédagogique en classe de 7^e
- Tutorat: 1 leçon / semaine en classe de 7^e
- « Meng Klass en Team » (1 ou 2 journées de teambuilding)
- Entraînement à l'outil informatique et initiation aux médias: 1 leçon toutes les 2 semaines
- Entraînement de méthodes d'apprentissage et d'organisation

Classes de 5^e (non sportives)

- classes de neige / classes de mer

Toutes les classes



- Fuussendeeg (journées projet de 7^e à 2^e)
- Concours de lecture
- Spectacle musical

Les activités facultatives après 14h15

- Études surveillées et cours d'appui
- Schüler hëllef Schüler, ateliers « Léiere Léieren »
- Cours de langues
- Sports (différentes disciplines)
- Chorale, fanfare, danse, spectacle musical
- Théâtre français et théâtre anglais
- Jeu d'échecs
- Club de discussions politiques
- Groupes fairtrade et bénévolat





Le « profil » du Lycée Michel-Rodange

- encadrer au mieux nos élèves afin qu'ils réussissent leur scolarité et deviennent des adultes responsables → L'élève au centre de nos préoccupations

Le plan de développement scolaire

- Renforcer l'autonomie des élèves
- Améliorer la communication interne et externe
- Assurer le bien-être de tous les acteurs scolaires
- Le développement durable

Le projet d'établissement

Be creative - Make a change

Volet 1

Enseignement par projets

- 2 Classes de 7e iPad (continuation du projet d'établissement précédent)
 - 2 leçons/semaine
 - orientation didactique (*Léieren duerch Engagement an Design for Change*)

Volet 2

- Synergie entre projets existants (p.ex. sujets communs)



